

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 14/06/2025

Procès-Verbal N°6

Le comité directeur est réuni le 14 juin 2025 à 9h00, au siège de la ligue Île-de-France de basket-ball.

L'ordre du jour est le suivant :

MEMBRES DU BUREAU		Présent	Excusé	Absent
ASSET Astrid	Secrétaire générale	X		
ASSET Laurent	Pôle sportif	X		
AUGER Christian			X	
BALESTRIERE Laure	Trésorière adjointe	X		
BERNARD Dominique		X		
CHARTIER Stéphane		X		
DESNOUX Eric			X	
DEVILLARD Chantal	Trésorière	X		
DUDIT Thierry	Président de la ligue IDF	X		
FALLUEL Baptiste				X
GADUEL Laurence				X
KAHLERT Monique			X	
LEJEUNE Didier		X		
MIGNOT Laurent		X		
MEROVIL Gleen		X		
PROVILLE Dominique		X		
SOUDANI Djamel	Pôle citoyenneté et développement	X		
STIEVENART Florence			X	
TOURNAY Pascale	Institut régional de formation du basket-ball	X		

INVITES		Présent	Excusé	Absent
BALLARINI Ivano	Directeur technique régional		X	
BOSI Kevin	Président CD77		X	
DIA OUMAR	Président CD75	X		
DUBUC Bruno	Président CD95	X		
FIDAMI Germain	Président CD93	X		
LE DUR Raymond			X	
MISSER Christian	Président CD94	X		
RAT Michel		X		
GODINEAU Stéphane		X		
FOUQUET Marie-Pierre		X		
ROLLEE Stéphane	Directeur territorial	X		
SAR Yannick			X	

*****.

Le président ouvre la séance à 9H11.

Il souligne que la saison écoulée est passée à un rythme particulièrement rapide. Il en profite pour remercier chaleureusement l'ensemble des membres présents pour leur engagement et leur travail quotidien.

1. Informations Fédérale

À la suite des réunions de zone et du séminaire avec les présidents de comités départementaux, des avancées significatives ont été réalisées concernant la feuille de route présidentielle.

Le président tient à s'excuser pour la communication tardive des dispositions financières, en partie liée aux ajustements rendus nécessaires par les Jeux Olympiques, que la FFBB doit assumer financièrement cette année.

Jean-Pierre HUNCKLER a exprimé sa volonté de ne pas augmenter le tarif des licences, et a demandé aux Ligues de suivre cette même ligne. En revanche, le montant des affiliations a été réajusté.

Enfin, les relations entre la FFBB et la FIBA se sont nettement apaisées. Cela permettra notamment la diffusion des matchs des équipes de France sur les chaînes du groupe TF1. Il est toutefois important de noter que la FFBB ne percevra pas de droits télévisés, ceux-ci étant intégralement reversés à la FIBA.

2. INTERVENTION PRÉSIDENT LIGUE IDF (Thierry DUDIT)

Deux nouveaux dossiers ont été déposés en catégorie U15 : un pour les U15 Féminines et un autre pour les U15 Masculins.

Un travail complémentaire sera nécessaire concernant les dossiers U18, dans la mesure où ils impliquent directement les clubs professionnels. Une discussion avec la LNB sera donc à prévoir à ce sujet.

Par ailleurs, en accord avec les autres présidents de ligues, il a été décidé de rejoindre le CFA de la FFBB. Cette adhésion permettra la délivrance de diplômes professionnels, offrant ainsi aux clubs la possibilité de salarier leurs techniciens dans un cadre reconnu. Une nouvelle formation de « Chargé de développement des structures » sera également proposée dans ce cadre.

Concernant les ressources humaines : Ivano BALLARINI fera valoir ses droits à la retraite à la fin du mois. Il sera remplacé à partir du 1er septembre par un cadre d'État, qui prendra en charge la formation des cadres ainsi que le suivi des dossiers relatifs au championnat de France.

Enfin, Laurent ASSET est désormais présent à la Ligue chaque matin

3. Pôle sportif

- Bilan des montées / descentes des championnats régionaux saison 2024 – 2025

La présentation des classements pour chaque catégorie est fournie en annexe.

Décision du comité directeur : le comité valide ces classements à l'unanimité

- Proposition organisation des finales seniors hors pré-nationale
Actuellement les finales RF2, RM2 et RM3 se déroulent dans les clubs à une date définie dans le calendrier sportif.
Le champion régional issu de cette compétition reste dans l'ombre.
Proposition de la commission sportive 5x5 : réalisation des demi-finales RM3 et des 3 finales sur un seul weekend, sur un même lieu et organisées par la LIFBB.
Récompenses prévues pour chaque finale : médailles pour les vainqueurs et vice-champions et une oriflamme pour le champion.

Décision du comité directeur : le comité valide cette proposition à l'unanimité

- Point sur la 4eme FT, voir la présentation en annexe
L'idée est d'harmoniser les sanctions au niveau de chaque comité départemental.
Une enquête sera menée auprès des 8 départements afin de recenser les actions mises en place dans chacun d'eux concernant les trois premières fautes techniques.
Une réunion regroupant l'ensemble des présidents de CD sera ensuite organisée, suivie d'un vote.
- Informations diverses
Pour les vétérans, un nouveau format a été instauré cette année : un championnat en matchs aller-retour, avec la suppression des quarts de finale, demi-finale et finales.
Cette formule semble convenir à l'ensemble des participants.
À noter que cette saison compte 107 équipes contre 94 la saison précédente.
Pour rappel, la mixité est autorisée sur la deuxième division du championnat Basket Entreprise, il sera également autorisé sur la première division dès la saison prochaine par suite de diverses demandes des participants.
Il est à noter que lors de l'organisation de la Coupe de France Entreprise 3x3 à Bordeaux, un club francilien est sorti vainqueur de cette compétition : l'APSAP.
Le comité directeur adresse ses félicitations à ce club.

4. **Budget 2025**

1. **Proposition des Tarifs 2026**

Affiliation, augmentation fédérale de 49€, dont 11,4€ reversé au LR et CD.
Proposition de 35€ pour toutes les affiliations au niveau de la cotisation régionale.

Décision du comité directeur : le comité valide cette proposition d'augmenter les affiliations pour la saison 2025-2026 avec une abstention et 12 votes pour.

La ligue a adressé des courriers aux clubs déficitaires, il est important de mettre les CD en copie de ces envois.

Concernant le prix des licences, les tarifs sont strictement identiques avec aucune augmentation fédérale et ligue, la seule modification concerne les assurances.

Pour les engagements rien de nouveau, les tarifs restent les mêmes. Les équipes qui arrivent en RM4 en janvier payeront la moitié de l'engagement régional.

Décision du bureau : validation de la tarification identiques des engagements à l'unanimité

2. Arrêté des comptes 2024 (Chantal DEVILLARD)

En 2024, la Ligue a organisé l'Assemblée Générale de la FFBB.

Nous allons ici nous concentrer sur les résultats hors AG, car l'organisation de l'AG FFBB a engendré un déficit de 271 000 €.

Vous trouverez en pièce jointe le réalisé 2024 ainsi que le prévisionnel 2025. Sur l'ensemble des activités hors AG FFBB, la Ligue affiche un excédent de 108 000 €.

Il est important de noter que les subventions de la Région Île-de-France sont maintenues pour cette année, mais aucune garantie n'existe quant à leur reconduction à l'identique l'an prochain.

Le président tient à saluer le travail accompli, en rappelant que l'ensemble des actions et missions menées par la Ligue reposent sur des moyens financiers solides.

Décision du bureau : 1 abstention et 12 votes pour la validation des arrêtés

3. Budget prévisionnel 2025

Une présentation du budget prévisionnel est réalisée.

Décision du bureau : validation à l'unanimité du budget prévisionnel

À noter :

- Jean-Philippe GUEY a rejoint le Pôle Formation,
- Audrey SECCI assure désormais les fonctions de CTO (Conseillère Technique d'Organisation).

5. Pôle performance

Pôles Espoirs

- Une cérémonie de fin de saison a été organisée le 13 juin dans chacun des pôles.
- Une réunion d'information a également eu lieu en vue de la rentrée 2025-2026.
- Un courrier sera adressé à chaque comité départemental, accompagné de la liste des polistes pour la saison 2025-2026, afin d'identifier les CD pouvant apporter un soutien aux familles rencontrant des difficultés financières.
- Une réflexion est en cours sur le recrutement d'un préparateur mental pour le pôle espoir féminin. L'objectif serait de mutualiser cette ressource entre les deux pôles, dans la continuité des prestations actuelles du pôle masculin, qui incluent déjà un préparateur mental.

Résultats de nos équipes

- TIZ U13 à Voiron

- Nos deux équipes féminines terminent à la 2^{ème} et 3^{ème} place
- Nos deux équipes masculines terminent à la 1^{ère} et 2^{ème} place

- Finales nationales TIP U 15

- Notre équipe féminine termine Vice-championne de France
- Notre équipe masculine termine à la 3^{ème} place

- **Championnat de France U15**

- En U15F l'équipe du Chesnay-Versailles termine à la 4^{ème} place et la CTC Centre-Essonne termine championne de France
- En U15M nous avons eu une finale de championnat de France 11% francilienne à la suite de laquelle Marne la Vallée s'est inclinée devant la CTC Paris Basket Avenir

6. Pôle évènementiel

Dans le cadre de l'organisation de l'Assemblée Générale de la Ligue :

- Astrid ASSET propose la nomination de Laurent MIGNOT en tant que président de la commission des pouvoirs.
- Concernant le bureau de vote pour les représentants à l'AG FFBB, Astrid ASSET propose également Laurent MIGNOT en tant que président, accompagné de Carlos LEMOS et Romuald MENARD.

Décision du comité directeur : le comité valide cette proposition à l'unanimité

Astrid souligne l'importance pour les comités d'envoyer rapidement au Secrétariat Général leur réponse concernant la remise des médailles d'or FFBB, afin de planifier les décorations à remettre lors de l'AG.

Il est également demandé à chaque comité de désigner deux personnes pour assurer la tenue des tables d'émargement le jour de l'AG de la ligue.

A noter que les finales des trophées Cator et Rat auront lieu le weekend prochain à Montgeron.

Informations diverses

- Les finales des Trophées Cator et Rat se tiendront le week-end prochain à Montgeron.
- JSF Nanterre : la région Île-de-France refuse depuis deux ans d'accompagner ce club. Un rendez-vous est prévu le 30 juin avec Thierry DUDIT pour évoquer la situation.
- Paris Basket Association (PBA) : le club développe une filière féminine et a formulé une demande d'engagement en NF1, refusée par la Commission fédérale. Toutefois, il a été acté que les droits sportifs de la CTC CMSF seraient transférés vers le PBA pour une durée de trois saisons.

7. Questions diverses

- Marie-Pierre FOUQUET présente ses excuses concernant la non-réinscription de la CTC 77-91 en Championnat de France U15F.
- Laurent MIGNOT interroge sur d'éventuels changements au sein de l'équipe salariée. Astrid ASSET informe que Jad MONDI termine son alternance, et qu'un recrutement est prévu.
- Formation OTM : davantage de formations ont été organisées cette saison. Une réunion de classement a également eu lieu, avec un objectif de montée en compétence au niveau CF.
- Michel RAT remercie la Ligue pour son invitation à l'Assemblée Générale et pour avoir programmé la remise des récompenses liées au patrimoine à mi-parcours de celle-ci.

- Bruno DUBUC sollicite des éclaircissements sur le statut des techniciens pour la R4, ainsi que les règlements sportifs, nécessaires pour son comité.
- Christian MISSER présente les excuses de Monique KAHLERT, absente à cette réunion.
- Laurent ASSET informe que la soirée des officiels a eu lieu la semaine précédente, réunissant 80 participants.
- Stéphane CHARTIER fait un retour sur la commission de discipline, avec 219 dossiers traités cette saison. Il souligne que certains pourraient être transmis à la FFBB, mais exprime une inquiétude quant à la cohérence des décisions fédérales, compte tenu de précédents.
- Stéphane ROLLEE revient sur la formation CDSSA, invitant les comités à mobiliser des participants.
- À ce jour, 13 pré-inscriptions ont été enregistrées au BPJEPS, pour 20 places disponibles.

Le président clôture la réunion du comité directeur à 12h32.

Président LIFBB
Thierry DUDIT

Secrétaire Générale
Astrid ASSET